

# CANDIDATURE POUR LE CONSEIL PARTICIPATIF

À retourner à la Mairie de Lézignan-la-Cèbe

Pour tout renseignement : [consultation@mairie-lezignan-la-cebe.fr](mailto:consultation@mairie-lezignan-la-cebe.fr)

À retourner au plus tard le 15 avril 2021 en Mairie.

## Je candidate en qualité d'habitant \* \*\*

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....  
.....

Téléphone (portable) : .....

Adresse électronique : .....

J'accepte de recevoir par courrier électronique les informations de la ville.

## Je candidate en qualité d'acteur local \* \*\*

Entreprise, Commerce  Association

Nom de la Structure : .....

Adresse de la Structure : .....

.....  
.....

Représentant de de la Structure :

Nom : ..... Prénom : .....

Qualité : .....

Téléphone (portable) : .....

Adresse électronique : .....

J'accepte de recevoir par courrier électronique les informations de la ville.

Fait à Lézignan-la-Cèbe, le .....

Signature :

\* Cochez la case correspondante

\*\* Conditions requises :

- Être inscrit(e) sur la liste électorale de la commune,
- Résider ou exercer une activité professionnelle à Lézignan-la-Cèbe ou être membre d'une association lézignanaise.
- Ne pas exercer de mandat politique.

# CONSEIL PARTICIPATIF LÉZIGNAN-LA-CÈBE, C'EST VOUS !!!!

## PARTICIPER AU CONSEIL EST ESSENTIEL POUR LE BIEN-ÊTRE DANS NOTRE COMMUNE !

### MERCI À CELLES & CEUX QUI VONT S'INVESTIR.

La Participation Citoyenne est une Action Républicaine et Spontanée. Elle offre aux Élus, des repères indispensables, afin de mettre en œuvre les futures évolutions ; tant attendues, par nos concitoyens.

En effet, nous ne pouvons être partout, et souvent vous êtes là où nous ne pouvons être.

Aussi, Nous vous invitons à Participer !

#### **Le rôle du Conseil participatif :**

Le Conseil Participatif est votre espace respectueux de libre échange et d'expression.

Son principal objectif étant de recueillir les doléances, sur les sujets les plus sensibles, émanant et préoccupant les Lézignanais.

Votre Devoir sera de les relayer auprès des institutions en vigueur afin de contribuer à l'élaboration de nouvelles solutions.

#### **Les domaines d'intervention du Conseil participatif :**

- L'amélioration du cadre de vie des habitants par la conduite de diagnostics et réflexions collectives relatifs aux espaces publics, espaces verts, espaces de rencontres, équipements de proximité...
- La participation à la co-construction de projets municipaux d'aménagement ou d'équipement concernant son territoire.
- Le développement de projets favorisant les échanges et les rencontres entre habitants d'horizons divers du territoire pour Notre Mieux Vivre Ensemble.

#### **Les valeurs du Conseil participatif :**

- Avant Tout Travailler dans l'intérêt de Tous.
- Ne pas agir seul, mais en parfaite harmonie avec les autres Conseillers.
- Agir pour et non contre.
- S'abstenir de toutes expressions à caractère politique, religieux et d'intérêt personnel-professionnel.
- Adopter, en toutes circonstances, un comportement respectueux vis-à-vis d'autrui.
- Solliciter l'autorisation des personnes pour procéder à des photographies, vidéos ou enregistrements sonores.
- Être le Lien et le Relais entre Tous les Habitants et la Municipalité.

En appliquant ces valeurs vous contribuerez à la bonne marche du conseil participatif et à rendre notre village plus agréable à vivre.

Vous deviendrez, dès lors, les récipiendaires de Notre Commune au travers de votre Participation.

**Rémi BOUYALA**



Maire de Lézignan la Cèbe  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Hérault Méditerranée.